

M.

Feuillet - 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Membres titulaires	40
Titulaires Présents	30
Suppléants avec vote	3
Pouvoirs	4
Nombre de votants	37
Date de la convocation	28/09/2026
Certifié exécutoire le	05/10/2026
Date d'affichage	08/10/2026
Envoyé en préfecture le	08/10/2026

Le cinq octobre deux mille vingt-six à dix-huit heures trente, les membres du conseil communautaire se sont réunis à la salle des fêtes de Treignac, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, Monsieur JENTY Philippe.

TITULAIRES PRESENTS AVEC VOTE : BAYLE Christophe, BERNARD Sylvain, BEZEAU Sophie, BOUCHOT Estelle, BOUDIN Olga,

BORT Jean-Pierre, CASSAN Stéphanie, CHEYPE Sandrine, COUTURAS Alain, DUBOIS Céline, DUPUY Nathalie, ENSERGUEIX Jean-François, GIOUX Sylvain, GUSTIN Fabienne, JANICOT Véronique, JARRIGE Didier, JENTY Philippe, LARIVIERE Chrystel, LEGRAIN Alexia, LEGRAIN Olivier, LELIEVRE Carla, LELIEVRE Marie-Christine, MADRANGE Christian, MAZALEYRAT Agathe, MORATILLE Gérard, PLAS Philippe, RUAL Bernard, SENEJOUX Geneviève, TAVERT Gérard, VIGROUX SARDENNE Josiane.

SUPPLEANTS PRESENTS AVEC VOTE : COIGNAC Sébastien, GAGE Pascal, ORZOLEK Catherine.

SUPPLEANTS PRESENTS SANS VOTE : BEAUVAIS Hélène, DELAUNAY Jean-Paul.

EXCUSES : CHASSEING Daniel, DEGERY Sylvie (donne pouvoir à LEGRAIN Alexia), DUVAL Patrick (donne procuration à LEGRAIN Olivier), GARAIS Daniel (donne pouvoir à JENTY Philippe), LAURENT André (représenté), LEFEVRE Corinne, PETIT Christophe (représenté), PEYRAMAURE Pierre (représenté), URBAIN Jean-Yves (donne pouvoir à GIOUX Sylvain), VAN ROEKEGHEM Frédéric.

Secrétaire : JARRIGE Didier.

108-2026 Attribution marché construction d'un bâtiment pour l'accueil d'entreprise ZA Magoutière-Soudaine Lavinadière.

Monsieur le Président rappelle aux membres du Conseil Communautaire le projet de construction d'un bâtiment pour l'accueil d'entreprise sur la ZA Magoutière commune de Soudaine Lavinadière.

Monsieur le Président rappelle aux membres du Conseil Communautaire la délibération n°11-2026 expliquant le phasage du projet ainsi que son plan de financement.

Le Président rappelle aux membres du conseil qu'une procédure de consultation des entreprises a été lancée le 11 aout 2026 ;

Il souligne que la consultation a été établie en vue de la désignation d'une entreprise ou de groupement d'entreprise pour 4 lots :

Lot n°1 : Terrassement
Lot n°2 : Gros Œuvre
Lot n°3 : Charpente métallique
Lot n°4 : Couverture bac acier

Le Président expose les principales étapes de la consultation :

- Envoi d'un avis d'appel à concurrence auprès du JAL la Vie Corrézienne en date du 11/08/2026,
- Envoi d'un avis d'appel à concurrence sur la plateforme achatpublic.com dès le 11/08/2026,
- Accès au dossier de consultation par voie dématérialisée sur la plateforme achatpublic.com,
- Date limite de remise des offres le 28 septembre 2026 à 12H00.
- La commission d'ouverture des plis s'est réunie le lundi 05 octobre 2026 à 16H30

Suite à la proposition de la commission d'ouverture des plis,

Le Président propose de retenir les entreprises conformément au tableau ci-dessous et en accord avec l'analyse des offres validée par la commission :

Identification des lots	Montants marché	Entreprises retenues	Options
Lot n°1 : Terrassement	34 490,00 € HT	EUROVIA	Option 1
Lot n°2 : Gros Œuvre	26 404,45 € HT	PAROUTEAU	Option 1 et 2
Lot n°3 : Charpente métallique	94 138,28 € HT	ACC	Option 1 et 2
Lot n°4 : Couverture bac acier	42 496,98 € HT	RIOS	Option 1 et 2
TOTAL	197 531,71 € HT		

Suite à la proposition de la commission d'ouverture des plis et aux propositions de Monsieur le Président,

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, décide à 37 voix pour, 0 contre, 0 abstention :

- **DE VALIDER** la proposition du Président d'attribuer les marchés pour les lots n°1 à 4.
- **D'AUTORISER** le Président à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de cette délibération.

Fait à Treignac le 08/10/2026

Le Président, Philippe JENTY

